



Concours i-Nov

Contexte et objectifs

L'appel à projets « Concours d'innovation - i-Nov » est un dispositif de soutien financé par le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) qui a pour vocation de sélectionner des projets d'innovation au potentiel particulièrement fort pour l'économie française.

Nature des projets

Thématiques	<ul style="list-style-type: none">- Numérique Deep Tech ;- French Fab – industrie 4.0 ;- Santé – Outils de modélisation/simulation numérique pour le développement de biomédicaments ;- Santé – Dispositifs médicaux innovants ;- Transformer les industries culturelles et créatives et l'évènementiel par le numérique ;- Réduction de l'empreinte environnementale du numérique ;- Economie circulaire y compris recyclage des métaux critiques ;- Performance environnementale et énergétique des bâtiments ;- Adaptation des territoires au changement climatique, atténuation de ses effets, prévention des risques et métrologie des expositions environnementales ;- Adaptation de l'agriculture au changement climatique et gestion des aléas.
Individuel/Collaboratif	Individuel
Type de chef de file	Startups et PME
Modalités de financement	
Budget des projets	600 000 € et 5 M€
Financier	Etat au travers du Programme d'Investissements d'Avenir
Subvention/AR	Deux tiers de subventions et un tiers d'avances récupérables
Taux	45 % pour les petites entreprises 35 % pour les moyennes entreprises
Dépenses éligibles	<ul style="list-style-type: none">• salaires de personnel interne et frais connexes forfaitaires (20% des frais de personnel)• coûts de sous-traitance, dans la limite de 30 % des coûts totaux, sauf justification spécifique à fournir par le porteur• contributions aux amortissements• frais de mission directement liés au projet ;• autres coûts : achats, consommables, etc.
Durée	12 à 36 mois
Calendrier	
Date d'ouverture	28 juillet 2021
Date de clôture	05 octobre 2021 à 12h
Evaluation	1/ Eligibilité par Bpifrance 2/ Présélection par COPIL, audition du porteur la semaine du 22 novembre 2021, puis instruction pour les projets pré-sélectionnés. 2 types d'instruction :



	- standard pour projets < 1M€ - approfondie pour projets > 1M€
Date des résultats	Mi-août 2021 pour projets <1M€ Mi-novembre 2021 pour projets >1M€
Statistiques	
Taux de sélection de 25 à 30 %	
Comment candidater ?	
Selon la thématique, dossier complet à déposer uniquement sous forme électronique <i>via</i> la plateforme de dépôt de Bpifrance https://extranet.bpifrance.fr/projets-innovants-collaboratifs/	
Constitution du dossier :	
ANNEXE 1 : Un document au format Word comprenant :	
<ul style="list-style-type: none">• la présentation de l'entreprise (Partie 1 sur 10 pages maximum) ;• la présentation du projet (Partie 2 sur 20 pages maximum) ;• pour les projets présentant un coût total supérieur ou égal à 1 M€ : la description détaillée des tâches (une fiche par tâche).	
ANNEXE 2 : Un tableur au format Excel comprenant un ensemble de données financières concernant le projet et l'entreprise.	
ANNEXE 3 : Une présentation du projet sous forme de diapositives (format libre, 20 diapositives maximum)	
ANNEXE 4 : Fiche communication du projet en une page (document Word)	
Labellisation (obligatoire, recommandé, soutien)	
Facultative mais prise en compte par le jury car constitue un acte de reconnaissance de l'intérêt du projet par rapport aux axes stratégiques du pôle, à l'écosystème et à ses cibles marché	
Plus d'informations	
https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-concours-dinnovation-i-nov	



bpifrance